

La Truite Sulpicienne et Béninoise

Assemblée Générale de l'AAPPMA

7 Mars 2009



BILAN FINANCIER



Dépenses en 2008

- 3 Repeuplements en AEC : 1090,87 €
 - Charge de gestion courante : 167,47 €
 - Cotisation fédérale : 455,00 €
 - Charges exceptionnelles : 706,00€
- Total dépenses : 2420,34 €**



Recettes 2008

Subventions alevinage 167,00 €

Subvention Saint-Benin : 56,00€

Subvention Saint Souplet : 305,00 €

Subvention Conseil Général : 200,00 €

Cotisations : 1099 €

Produits exceptionnel : 650,00 €

Total recettes : 2932,00 €



Avoir au 31 décembre 2007 : 5300,06 €

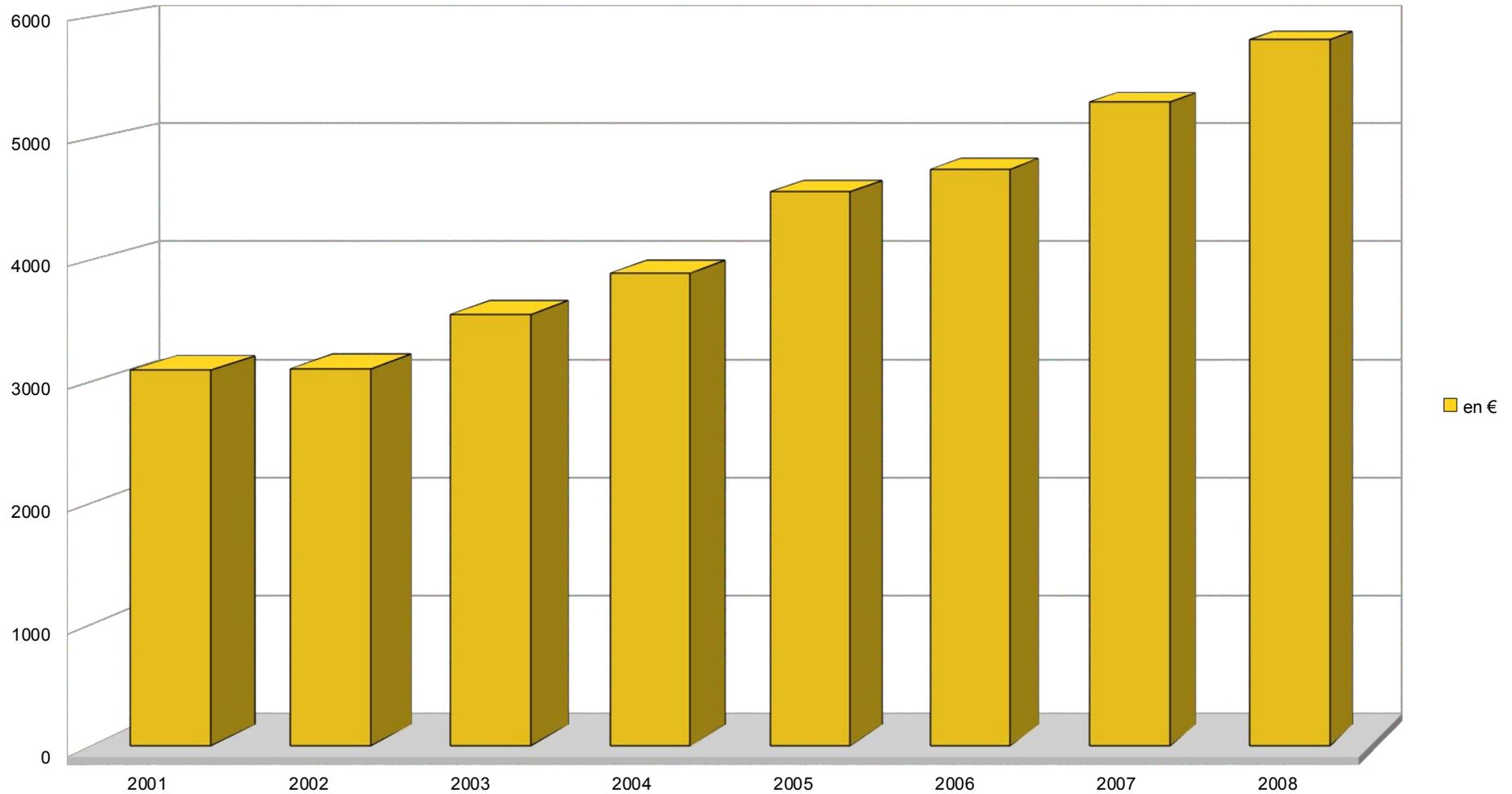
Total recettes : 2932,00 €

Total dépenses : 2420,34 €

Bénéfice : 511,66 €

Situation au 31 décembre 2008 : 5811,72 €

Evolution des finances depuis 2001



Tarifs des cartes de pêche 2009

Carte annuelle personne majeure

CPMA:28,00 € + FD:18,50 € + AAPPMA:35,50 € = **82,00 €**

Carte Découverte Femme

CPMA:12,00 € + FD:13,50 € + AAPPMA:17,00 € = **42,50 €**

Carte Annuelle Mineur de 12 à 18 ans

CPMA: 1,00 € + FD: 6,00 € + AAPPMA: 27,00 € = **34,00 €**

Carte Annuelle Découverte - de 12 ans

CPMA: 0,00 € + FD: 0,00 € + AAPPMA: 17,00 € = **17,00 €**

Carte journalière

CPMA: 3,00 € + FD: 5,00 € + AAPPMA: 12,00 € = **20,00 €**

Carte "Vacances" Valable 15 jours consécutifs

CPMA:12,00 € + FD:13,50 € + AAPPMA:35,50 € = **61,00 €**

Dépôt des Cartes de pêche

Monsieur Christian Lemaire

5 grand rue, Saint Souplet

Calendrier

Ouverture le 28 Mars 2008

Fermeture le 04 octobre 2009

Vote du bilan Financier 2008

Qui est pour ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Un exemplaire du bilan financier est remis en mairie de Saint Benin et de Saint Souplet

BILAN MORAL



Adoption des nouveaux statuts

Assemblée générale du 04/10/2008



Les nouveaux statuts confèrent à l'AAPPMA de nouvelles prérogatives :

La protection des milieux aquatiques

L'adoption d'un Plan de Gestion Piscicole

La promotion du loisir pêche



Election du nouveau Conseil d'administration

En assemblée générale du 28 novembre 2008 ont été élus:

Président:

Christian Logez

Vice-Président:

Michel Vatin

Trésorier:

Jean-Michel Szczyt

Secrétaire:

Alain Finet

Administrateurs:

Daniel Barbier

Didier Delgrange

Jean-Luc Notteghem

Pilippe Renard

Mathieu Richez

Maurice Vin

Effectifs des pêcheurs en 2008

Moins de 12 ans : 6

De 12 à 18 ans : 8

Adultes : 22

Total: 36 pêcheurs



Orientations et projets Conformément au PGP 2007-2012

Mesures d'intérêt général au plan départemental
pour
la protection du milieu aquatique et
la gestion des ressources piscicoles



CONSTAT

Capacités d'accueil et de production déficitaires



Recalibrage et baisse de la diversité



Barrages

Obstacles migratoires

Asphyxie de la
reproduction



un enjeu majeur
du bassin
artois-picardie
pour 2015

la Continuité Écologique des Cours d'Eau

Des milieux
cloisonnés et
dégradés...



...vers des
milieux ouverts
et préservés



Cette plaquette a été réalisée par la Fédération du Pas-de-Calais des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA62), en partenariat avec les Fédérations départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Somme, du Nord et de l'Aisne, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, les Conseils régionaux Nord-Pas-de-Calais et Picardie, les DIREN Nord-Pas-de-Calais et Picardie, et les services de l'État chargés de la police de l'eau et de la pêche. L'objectif poursuivi par l'ensemble de ces structures est l'atteinte du bon état ou bon potentiel écologique des masses d'eau d'ici 2015.



Erosions





Pollution par
rejet des égouts





Pêche électrique 2008
FDPPMA 59

Film visible sur dailymotion
Beffroi vision

La SELLE à Saint SOULLE
AAPPMA La Truite Sulpicienne et Beninoise

3° Inventaire piscicole de la Selle en 2008 à Saint Souplet

La population de fario est stable grâce à la gestion patrimoniale appliquée par l'AAPPMA mais toujours pénalisée par les perturbations hydrauliques et de qualité du milieu: pollution, habitat

C'est l'un des seuls lieux de présence et de reproduction de la Truite fario sauvage dans le 59



Actions



Règlement

A) Taille et nombre des prises

3 truites par jour de pêche

Taille minimum: 30 cm

Truites fario : 5 pour l'année et
1 par jour maximum avec sertissage du collier

Truite Arc-en-Ciel : 30 prises maximum pour l'année

La capture des poissons doit se faire avec précaution et respect.

Les farios sont des truites sauvages, leur présence est le fruit d'une gestion rigoureuse appliquée depuis plusieurs années.

B) Technique de pêche

Écraser l'ardillon des hameçons

Hameçons triple interdits

Interdiction des appâts naturels

Manipuler les prises avec soin : mouiller les mains, utiliser une épuisette, réoxygéner le poisson. Ces techniques ont été exposées lors de la journée de formation.



C) Remplir le carnet de captures

Cette année c'est le modèle fédéral qui est distribué, il est à renseigner de la façon la plus précise possible:

Date

Durée

Mode pêche

Noter tous les jours de pêche même les bredouilles

Espèce

Nombre

Taille (entourer si la prise est conservée)



D) Garderie

Les membres du bureau sont habilités à faire respecter le règlement en vérifiant la conformité des méthodes de pêche avec le règlement.

Une commission garderie a été spécifiquement conçue cette année:

Nouveau garde de pêche : **Serge MARCY**

Christian Lemaire

Jean-Luc Notteghem

Marc Notteghem

Les pêcheurs sont donc priés de présenter leur carnet de captures et de présenter leur matériel de pêche lors de leur intervention.

Merci pour votre compréhension

Classe découverte de la rivière

Les élèves de la classe de CP de l'école de Saint Souplet en juin



Création de 4 commissions

Objectif : Optimiser le fonctionnement de l'AAPPMA



Commission Travaux

Maurice Vin, Didier Delgrange, Daniel Barbier, Christian Lemaire,...

Objectifs:

Nettoyage de la rivière (fin mai)

Création et restauration de frayères

Relancer le projet de travaux du RD267 avec renaturation de la Selle.



Commission communication

Jean-Michel Szczyt, Alain Finet, Damien Szczyt,...

Objectifs:

Site internet

Information du public, presse, affiche, panneaux

Sensibilisation des élus

Selle vivante : un avenir pour la pêche sur la Selle



Information et Communication

- Mise à jour régulière du site internet de l'AAPPMA
15 000 visites en 2008
- Information des pêcheurs par documentation
Règlement
Carte du parcours
Fiches technique sur les poissons
- Balisage du parcours, panneaux pédagogiques



Commission animation

Michel Vatin, Christian Logez,...

Objectifs:

Formation des pêcheurs

Reflexion sur l'organisation d'une école de pêche

Sortie découverte : pêche sur canal en bateau

Repas de l'AAPPMA



Commission garderie

Garde : Serge Marcy

Christian Lemaire, Jean-Luc Notteghem, Marc Notteghem

Objectifs:

Garderie établie sur toutes les journées de pêche

Surveillance de la rivière :

Pollutions, Manoeuvre de vannes, perturbations diverses...

Formation du garde



Toutes candidatures à la participation de ces commissions est bienvenue



Courrier aux élus et aux gestionnaires de l'eau

Rendez-vous avec

Sous-Préfet

Président du SIHAS

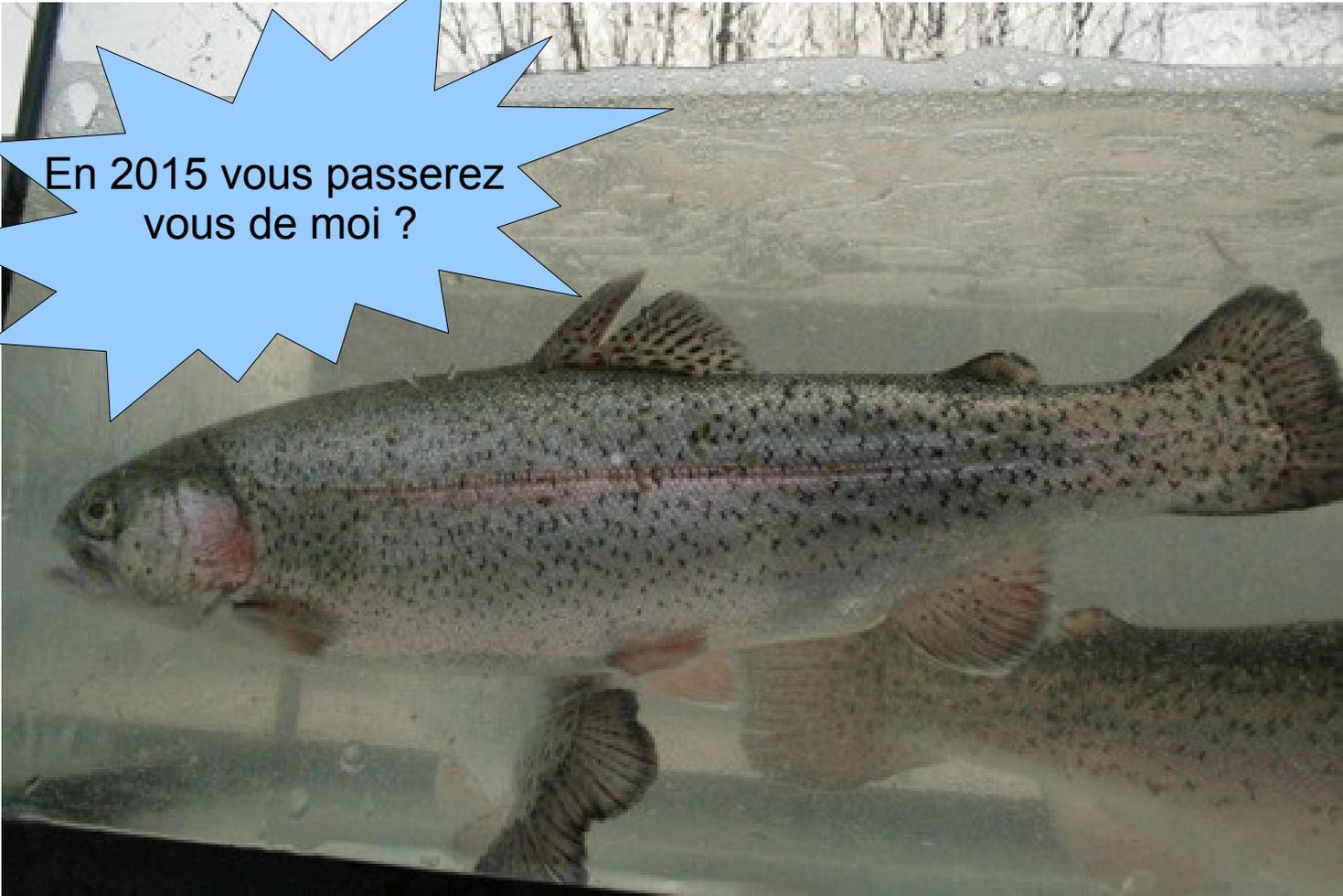
Président de l'agence de l'eau

Conseil Général

Presse



2 ou 3 empoissonnements en Arc-en-ciel
100 kg – 50 kg – 50 kg

A photograph of a large rainbow trout in a glass tank. The fish is positioned horizontally, facing left. It has a dark, speckled body with a prominent reddish-pink lateral stripe. A blue starburst callout is overlaid on the left side of the fish, containing the text 'En 2015 vous passerez vous de moi ?'. The background shows a blurred view of trees and a building through a window.

En 2015 vous passerez
vous de moi ?

Le coût élevé des 3 empoissonnements (+ de 1000 € pour 200 kg de poisson) n'est pas une solution, il faut en débattre.

BONNE SAISON DE PECHE 2009

